



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2015 de la société Paul Claudel », *Bulletin de la Société Paul Claudel*, n° 215, 2015 – 1, *Paul Claudel et André Gide*, p. 91-96

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4603-0.p.0091](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4603-0.p.0091)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 JANVIER 2015
DE LA SOCIÉTÉ PAUL CLAUDEL

Bibliothèque nationale de France
Salle des commissions, 5 rue Vivienne, Paris

MESSAGE DU PRÉSIDENT HUBERT MARTIN

Chers amis claudéliens,

Mes propos d'aujourd'hui commenceront par vous souhaiter à vous et à tous les vôtres une bonne année 2015. Le ciel en est assombri par bien des nuages mais espérons que la vraie lumière du ciel nous aidera à les dissiper.

De l'année écoulée, je retiendrai d'abord la disparition de trois grandes personnalités claudéliennes auxquelles nous avons rendu hommage dans nos Bulletins et dont je veux, avec vous, honorer la mémoire : nous ont quittés, en janvier 2014, Gérald Antoine, en avril Michel Malicet et en juin le Père Boly. Je viens d'apprendre aussi le décès de notre fidèle amie, Jacqueline de Casanove. Recueillons-nous un instant dans leur souvenir.

Je voudrais rappeler aussi que, l'an dernier, Geneviève Page m'a fait l'honneur, en tant que président de notre association, de lui remettre sa décoration d'officier de la Légion d'honneur.

Je veux vous parler maintenant de deux évènements qui marquent la vie de notre association.

Le premier, qui nous a réjouis tous, a été la remise, le 27 juin 2014 au château de Brangues, à l'occasion des Rencontres annuelles, des insignes de commandeur dans l'Ordre des arts et des lettres à Renée Nantet, par Monsieur Jean-Yves Tadié, professeur émérite de la Sorbonne et directeur des collections Folio-classique et Folio théâtre aux Éditions Gallimard. La lettre mensuelle de la Société Paul Claudel vous donnera le texte de

la belle allocution qu'il a prononcée, ainsi que celles de Jean Balestas, président des Amis du château de Paul Claudel, de Violaine Bonzon représentant la famille, et de moi-même, qui ont rendu hommage à celle qui n'a cessé d'œuvrer personnellement, dans le cadre de nos associations respectives, à la mémoire de l'œuvre de Paul Claudel. Nous souhaitons à Renée Nantet joie et santé, dans le monastère merveilleux qui l'accueille, regrettant seulement, mais nous le comprenons, de ne plus la voir parmi nous puisqu'elle ne revient plus à Paris. Concomitamment, nous avons eu le grand plaisir de voir le film qu'a réalisé Florence Bonnier, *Paul Claudel, un nouveau regard*, et qui donne un éclairage très intéressant sur Paul Claudel, à travers, essentiellement, ce qu'en dit Renée Nantet, qui est interviewée, brillamment, dans ce film.

Cette situation m'amène à vous parler du deuxième évènement, annoncé à nous en automne et qui se situera avant l'été de cette année. Cette absence de Renée Nantet nous conduit à quitter la rue du Pont-Louis-Philippe où nous avons notre siège social et nos bureaux depuis l'origine de notre association. C'est un changement auquel nous devons nous adapter tant en ce qui concerne un nouveau siège social que l'organisation de nos activités et celle de nos archives. Des solutions sont en vue, en liaison étroite d'une part avec la famille Claudel et d'autre part avec la Bibliothèque nationale de France. Je remercie la famille Claudel de nous aider pour le siège qui devrait aller au château de Brangues ainsi qu'une partie des livres et archives et Joël Huthwohl qui étudie un accord avec la BnF pour ce qui concerne plus particulièrement le théâtre. Notre lettre mensuelle vous informera, le moment venu, des solutions que nous aurons pu apporter à ces problèmes. Sans attendre, grâce à René Sainte Marie Perrin que je remercie beaucoup, nous réglons la question du courrier, ce dernier ayant accepté de le recevoir à son adresse personnelle et de continuer à en assurer le traitement, comme il le fait si bien depuis déjà un certain temps. Ces changements vont exiger des dépenses de déménagement et d'installation et nous avons bon espoir de trouver la solution pour les financer.

Et maintenant je laisse à notre secrétaire général le soin de présenter le rapport d'activité, puis Francis Turlotte, notre trésorier, en fera le point financier, ensuite François Claudel nous parlera du théâtre, Marie-Victoire Nantet du Bulletin et des prochaines Rencontres et la parole sera donnée à ceux qui, dans la salle, souhaiteront intervenir. Suivra la présentation de manuscrits de Paul Claudel de la Bibliothèque nationale de France par monsieur Guillaume Fau, chef du service des

manuscris. Je l'en remercie ainsi que Joël Huthwohl et madame Anne Verdure-Mary, conservateur en charge du fonds Claudel, qui, tous deux sont venus examiner nos archives le 16 janvier.

Je suis persuadé qu'avec l'implication de nous tous, conseil d'administration et membres, nous réussirons notre adaptation aux changements nécessaires. Je vous en remercie.

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DIDIER ALEXANDRE

L'année claudélienne 2014 qui s'achève annonce une transformation profonde de la vie de notre société. Elle met fin à une longue période de la vie de la Société Paul Claudel. En effet, la décision a été prise de quitter le siège historique de la Société Paul Claudel, le 13 rue du Pont-Louis-Philippe, pour un retour à Brangues. Dans l'appartement où Didier Alexandre est entré, pour la première fois, il y a plus de vingt-cinq ans, se trouvaient non pas accumulés mais rangés, classés des documents, des archives, des volumes et des collections, des souvenirs. Ce dépôt est une richesse qu'il ne faut pas perdre. Il forme un patrimoine et une mémoire de Claudel, de son œuvre, de l'histoire des représentations de l'œuvre. Cette mémoire, Renée Nantet, Jacqueline Veinstein, aujourd'hui Marie-Victoire Nantet, François Claudel et René Sainte Marie Perrin, en ont été les acteurs et les gardiens. Didier Alexandre veut les remercier au nom de tous les claudéliens et de tous les amis de Claudel. La rue du Pont-Louis-Philippe est ainsi devenue un lieu qui nous réunissait régulièrement. Ce n'est pas le lieu unique de la géographie de Claudel : il y a Villeneuve, Brangues, la BnF et la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, le Centre Jacques-Petit.

Il fallait donc, pour les membres du conseil d'administration, retrouver des espaces dignes de la rue du Pont-Louis-Philippe. La BnF, bien sûr, qui est devenue, faut-il le rappeler, depuis le don fondateur que fit Victor Hugo de ses manuscrits à la France, ce lieu où les archives qui font le socle d'une statue d'auteur s'identifient à un pays. Les archives claudéliennes viendront s'ajouter à l'impressionnante collection de manuscrits claudéliens, aux documents du fonds Barrault : c'est un retour normal, somme toute. Brangues est l'autre lieu qui accueillera

les livres de la Société Paul Claudel : autre retour normal, en somme, qui va enrichir et compléter la bibliothèque de Brangues, le berceau de la famille claudélienne. La France et la famille, deux notions, deux valeurs claudéliennes évidemment. La vie de Claudel, en qui la vie s'est faite œuvre, se poursuit donc très naturellement. C'est une période qui prend fin, c'est donc aussi une autre période qui commence. Il revient à la Société et à tous ses membres de maintenir cette vitalité. Il revient aussi à de petits miracles de nous aider à mettre en place ce nouveau départ.

De ce tournant, Didier Alexandre voit d'autres signes dans la conversion au numérique de la Société Paul Claudel. Le site est de plus en plus visité. Le Centre Jacques-Petit donne accès à de nombreuses informations et ressources. Et la lettre mensuelle administrée par René Sainte Marie Perrin, adressée à tous les membres de la SPC qui ont une adresse électronique, en est une autre phase. C'est cet autre point qui importe : la circulation de l'information entre les membres de la Société, rapide et efficace.

Le Bulletin, évidemment, remplit cette fonction, lui aussi. On y observe de mieux en mieux combien Claudel a été et est politiquement présent, avec sa foi et son art. Herriot, Suarès, l'engagement patriotique et catholique de la Première Guerre mondiale, tous sujets qui font la matière centrale des Bulletins de cette année 2014, en sont les témoins. On y observe aussi une autre présence de Claudel, qui ne va pas sans un renouvellement générationnel des chercheurs. La plasticité de l'œuvre est immense : il y a un Claudel intermédial comme il y a un Claudel, marginal à l'échelle du monde, traduit en chinois, qui pénètre le monde universitaire chinois. François Claudel rend compte, après l'intervention de Didier Alexandre, des activités de théâtre. Didier Alexandre résume à grands traits les faits qui ont marqué cette année et qui font écho aux travaux évoqués précédemment. Il y a eu des moments très sérieux, savants et passionnants, par exemple grâce aux amis américains de la Paul Claudel Society à Vancouver en janvier 2014, et aux amis japonais de la Société Paul Claudel au Japon, ou, enfin, ce n'est qu'un exemple, grâce au Père Michel Cagin o.s.b qui a parlé en septembre 2014 à la Cité internationale des Arts à Paris (dans le cadre des premières Rencontres des 'Amitiés Charles Journet') des rapports de ce dernier avec Paul Claudel, sous le titre : « 'Dans la liberté d'aimer à la fois théologie et poésie' : Paul Claudel et Charles Journet ». Il n'y a pas eu de colloque

Claudél cette année. Les publications sont là cependant, nombreuses, et de beaux projets prennent corps et forme, comme le dictionnaire Claudel qui mobilise plus de vingt chercheurs et sera achevé en 2016. Un dictionnaire s'adresse à un public large, comme les expositions où Claudel est présent. Didier Alexandre prend l'exemple de l'exposition, organisée du 5 avril au 15 juin 2014 par l'Association Camille et Paul Claudel en Tardenois à Château-Thierry : *1914-1918. Voix d'écrivains et d'artistes : Paul Claudel, Paul Landowski et Charles Lhermitte*, labellisée par le comité du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui témoigne des ravages et de l'horreur du conflit en Tardenois. Du 11 juin au 28 septembre 2014, dans la bibliothèque musée de l'Opéra de Paris, Palais Garnier, l'exposition *Les Ballets suédois (1920-1925). Une compagnie d'avant-garde*, fait place à *L'Homme et son désir*, rappelant ainsi combien le dialogue des arts est constant chez Claudel. Quant au nom de Paul Claudel, donné à la promotion automne 2013 du Cours de civilisation française de la Sorbonne, où œuvre Pierre Brunel, que Didier Alexandre salue, il réconcilie Claudel avec l'université et la Sorbonne avec qui il ne fut pas toujours tendre. C'est évidemment la personnalité de Claudel qui est ainsi honorée. Et pouvait-il l'être davantage qu'en la personne de Renée Nantet, à qui l'œuvre et le nom doivent tant ? Paul Claudel était très présent aux nouvelles Rencontres de Brangues à travers sa fille Renée Nantet à qui ces Rencontres – qu'elle a créées en 1972 avec son frère Pierre et Jacqueline Veinstein – rendaient hommage.

Didier Alexandre donne la parole à François Claudel, puis à Francis Turlotte qui présente le rapport financier de la Société Paul Claudel. Hubert Martin clôt la séance avant de donner la parole à Guillaume Fau, chef du service des manuscrits, qui présente les fonds claudéliens conservés à la BnF et qui montre aux assistants de précieux manuscrits de Paul Claudel.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER FRANCIS TURLOTTE
(1^{er} janvier 2014 – 31 décembre 2014)

A – RECETTES :

Abonnements :	4 322
Abonnements étrangers :	2 056
Cotisations :	3 622
Ventes livres et bulletins :	260
Subvention CNL :	1 896
Produits exceptionnels :	23
TOTAL DES RECETTES :	12 179 €

B – DÉPENSES :

Bulletins (3 numéros) :	8 168
Frais de gestion :	376
Fournitures administratives :	562
Honoraires :	749
Cotisation :	140
Frais postaux :	472
Déplacements et réceptions :	1 565
Frais bancaires :	157
TOTAL DES DÉPENSES :	12 189 €

C – SOLDE Négatif : PERTE 10 €